

Avis n° 2026/04  
relatif à l'accréditation de  
Ecole nationale supérieure de génie industriel  
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

### Ecole

Nom :	<b>Ecole nationale supérieure de génie industriel</b>
Sigle :	Grenoble INP - Génie industriel
Type :	Public
Académie :	Grenoble
Sites de l'école :	Grenoble

### Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

### Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2020/06-02

### Objet de la demande d'accréditation

#### Catégorie PE (Renouvellement périodique)

Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de génie industriel de l'Institut polytechnique de Grenoble, en formation initiale sous statut d'étudiant, en format initiale sous statut d'apprenti et en formation continue, sur le site de Grenoble

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Ecole nationale supérieure de génie industriel ;
- Vu le rapport établi par Xavier OLAGNE (membre de la CTI, rapporteur principal), Isabelle AVENAS-PAYAN (corapporteur), Jean-Marc HEINTZ (expert), Rabea ZIRI (experte internationale), Younes EL IDRISSE (expert élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 14-15 avril 2026 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

**Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur**

Renouvellement d'accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de Ecole nationale supérieure de génie industriel de l'Institut polytechnique de Grenoble, sur le site de Grenoble	Formation initiale sous statut d'étudiant	2026	2030-2031	maximale
Ingénieur diplômé de Ecole nationale supérieure de génie industriel de l'Institut polytechnique de Grenoble, sur le site de Grenoble	Formation continue	2026	2030-2031	maximale
Ingénieur diplômé de Ecole nationale supérieure de génie industriel de l'Institut polytechnique de Grenoble, en partenariat avec ITII Dauphiné Vivarais, sur le site de Grenoble	Formation initiale sous statut d'apprenti	2026	2030-2031	maximale

**La CTI valide le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) mis en place dans l'école**

L'école établira un tableau de suivi des recommandations. Ce document est à transmettre **le 15 juin 2029**, exclusivement sous format numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômés de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

**Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :**

**Pour Grenoble INP - UGA**

- Identifier, préserver et promouvoir les atouts et éléments différenciants de chaque école au sein de l'INP pour les mettre au service du collectif ;
- Définir et mettre en œuvre un plan d'actions global visant à renforcer la féminisation des promotions étudiantes ;
- Clarifier et améliorer le pilotage des évolutions des outils SI multi-écoles (ex. PEGASE).

**Pour l'école**

- Finaliser le déploiement de la démarche compétences jusqu'à l'évaluation en s'assurant de sa bonne appropriation par l'ensemble des acteurs dont les élèves ;
- Définir et mettre en œuvre des activités structurées d'initiation à la recherche pour tous les apprenants ;
- Renforcer la contribution des vacataires du monde socio-économique à l'enseignement ;
- Développer l'observatoire de suivi des carrières pour l'étendre dans le temps et assurer une meilleure représentativité de la diversité des diplômés ;
- Renforcer la concertation avec les élèves sur l'organisation de la scolarité et la vie associative étudiante, augmenter l'amplitude horaire d'ouverture des bâtiments pour favoriser les projets en groupe et les activités associatives ;

**Pour la FISE**

- Mettre en conformité l'organisation des stages de 1ère et 2ème année avec les exigences de R&O et la réglementation nationale concernant le tutorat.

**Avis favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, aux diplômés suivants:**

Intitulé du diplôme	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de Ecole nationale supérieure de génie industriel de l'Institut polytechnique de Grenoble - Engineering Master Degree in Industrial Engineering and Management	2026	2030-2031

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 15 avril 2026.

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 19 mai 2026.

Signé électroniquement par  
la Présidente  
Claire PEYRATOUT

